

Termes de référence

Pour la réalisation d’une recherche-action mettant l’accent sur les entraves de l’accès des femmes à la justice et leur persistance malgré les efforts déployés

Organisé par l’association Tahadi pour l’Egalité et la Citoyenneté (ATEC) ; avec l’appui financier d’Open Gouvernement Partenership et en partenariat avec le Ministère de la Justice

# 1. Contexte et justification

L’association Tahadi pour l’Egalité et la Citoyenneté (ATEC) est une association qui contribue énergiquement à travers le travail quotidien de proximité à l’établissement des bases d'une société démocratique moderne, tolérante où prime les valeurs humaines et universelles de liberté, d’égalité et de citoyenneté, et dans le cadre de son projet : **" Consolider la coordination entre les Organisations de la Société Civile (OSC) marocaine et leur gouvernement en vue d’éliminer les entraves de l’accès des femmes et des filles à la justice et à des voies de recours"** **avec l’appui financier d’Open Gouvernement Partenership et en partenariat avec le Ministère de la Justice,** qui vise à améliorer l’accès à la justice et à des voies de recours utiles pour les femmes et les jeunes filles victimes de tous types de violences basées sur le genre .

La justice est un pilier fondamental de l’égalité et de la citoyenneté. Malgré les progrès législatifs et les initiatives de sensibilisation, les femmes continuent de rencontrer des obstacles significatifs lorsqu'elles cherchent à accéder à la justice. Ces obstacles peuvent être juridiques, institutionnels, sociaux ou économiques. L’association Tahadi pour l’Egalité et la Citoyenneté (ATEC) reconnaît l’importance de comprendre ces obstacles pour proposer des solutions efficaces.

C’est donc pour répondre à cette préoccupation que l’association Tahadi pour l’égalité et la citoyenneté lance cette recherche-action afin d’identifier les freins persistants à l’accès des femmes à la justice et de formuler des recommandations pratiques pour les surmonter.

# 2. Finalité et objectifs spécifiques

La finalité de cette consultation est de contribuer à l’amélioration de l’accès des femmes à la justice en identifiant les obstacles persistants et en proposant des solutions concrètes à adopter.

Objectifs Spécifiques :

1. Identifier et analyser les principaux obstacles à l’accès des femmes à la justice.
2. Comprendre les raisons de la persistance de ces obstacles malgré les efforts déployés.
3. Élaborer des recommandations pratiques pour surmonter ces obstacles.

# 3. Résultats attendus

**Les résultats attendus de la consultation comprennent :**

1. Une identification de critères clairs et pertinents à même de mesurer et d’évaluer l'accès des femmes à la justice.
2. Une analyse des cadres juridiques, politiques et institutionnels influençant l'accès des femmes à la justice.
3. Une cartographie détaillée des obstacles à l’accès des femmes à la justice.
4. Une analyse approfondie des causes de la persistance de ces obstacles.
5. Des recommandations pratiques et stratégiques et un plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations.

# 4 . Méthodologie

La recherche-action suivra une approche participative et inclusive, selon les étapes suivantes :

1. Réalisation d’une analyse documentaire des études et rapports existants sur le sujet.
2. Réalisation d’un benchmark international pour identifier les meilleures pratiques et les actions prioritaires pour l’amélioration de l’accès de la femme à la justice.
3. Formulation, sur base de l’analyse documentaire et du benchmark, d’une définition claire et concertée de l’accès de la femme à la justice et identification des critères permettant de mesurer et d’évaluer cet accès.
4. Collecte de données à travers des :

* Entretiens individuels : Avec des femmes ayant fait face à des obstacles dans leur accès à la justice.
* Groupes de discussion : Avec des représentant-e-s des institutions judiciaires, des ONG, et des communautés.
* Enquêtes et questionnaires : Destinés à un échantillon plus large pour obtenir des données quantitatives.

1. Analyse des données : Utilisation de méthodes qualitatives et quantitatives pour interpréter les données recueillies.
2. Organisation d’ateliers participatifs : Pour valider les résultats préliminaires et élaborer des recommandations avec les parties prenantes.
3. Restitution des résultats lors d’un séminaire de présentation des recommandations et du plan d’action de leur mise en œuvre.

# 5. Livrables

Les livrables attendus seront produits en arabe et anglais/ français et sont les suivants :

1. Une note méthodologique détaillée.
2. Rapport de l’analyse documentaire et du benchmark et comportant une définition claire et concertée de l’accès de la femme à la justice et identification des critères permettant de mesurer et d’évaluer cet accès.
3. Synthèse des ateliers participatifs.
4. Un rapport détaillé comprenant une analyse des résultats, les recommandations et le plan d’action pour leur mise en œuvre.

**6. Délais d’exécution de la mission**

La mission se déroulera en 35 jours ouvrés (hors délais de validation) et comprendra les phases suivantes:

1. Phase préparatoire : 5 jours
2. Collecte des données : 10 jours
3. Analyse des données et ateliers participatifs : 10 jours
4. Rédaction et validation du rapport final : 10 jours

# 7. Identification et profil du consultant-e

Le processus d’identification et de recrutement du consultant-e sera organisé par ATEC et s’effectuera sur la base des critères suivants :

1. Exposé de la problématique et compréhension du sujet,
2. Démarche méthodologique proposée,
3. Qualifications, expériences et compétences (notamment CV et référence de l’expert-e-),
4. Offre financière pour la réalisation des prestations.

Le profil recherché est celui d’un(e) consultant(e) local(e) ayant déjà des références positives pour des prestations similaires et répond aux critères suivants :

* Expertise en recherche sociale, juridique ou en études de genre.
* Expérience avérée dans la conduite de recherches-actions participatives.
* Connaissance approfondie des enjeux liés à l’accès des femmes à la justice.
* Capacités d’analyse et de rédaction excellentes.
* Maîtrise des méthodes de facilitation participative.
* Avoir des compétences en communication, en collaboration et en résolution de problèmes.
* Le/la consultant-e devrait également être en mesure de fournir des références de travaux similaires précédemment effectués.

# 8. Modalités de candidature

Le /la consultant(e) devra produire :

* Un CV qui démontre son expérience dans les domaines pertinents pour cette mission
* Une proposition technique et financière telle que définies plus haut et comprenant :
  + Une note de compréhension de la mission
  + Une proposition méthodologique
  + Les besoins logistiques (qui ne seront pas inclut dans l’offre financière)
  + Une offre financière

**Les dossiers de candidatures sont à transmettre à l’Association Tahadi pour l’Egalité et la Citoyenneté à l’adresse mail suivante :** [tahadi2003@gmail.com](mailto:tahadi2003@gmail.com), **au plus tard le 09 juin 2024.**